



1. RÈGLES GÉNÉRALES	2
2. COMPÉTITIONS ORGANISÉES EN FWB (FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES)	3
3. CONDITIONS D'ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION OFFICIELLE	6
4. RÈGLES D'ORGANISATION D'UN TOURNOI.....	7
5. RÈGLES POUR LES JOUEURS	10
6. CALENDRIER DES COMPÉTITIONS	14
7. RANKING	16
8. SANCTIONS ET AMENDES.....	17



1. Règles générales

- 1.1. Les règles du jeu de la FIP (Fédération Internationale de Padel) sont de stricte application. (Suivez le lien pour le lire www.afpadel.be/reglement/).
- 1.2. Dans le cadre de l'organisation d'un tournoi, le club doit désigner un juge-arbitre reconnu par l'AFP (Association Francophone de Padel). La liste des J-A (juges-arbitres) reconnus par l'AFP est disponible sur le site de l'AFP.
- 1.3. Le juge-arbitre du tournoi peut prendre les mesures qu'il juge adéquates au bon déroulement de son tournoi. Le juge-arbitre doit communiquer immédiatement sa décision (motivée) par mail (avant la clôture des inscriptions) : secretariat@afpadel.be.
- 1.4. En cas de souci majeur concernant l'organisation d'un tournoi ou le comportement d'un joueur, la commission disciplinaire de l'AFP peut être sollicitée par un club ou un affilié en envoyant un mail à : secretariat@afpadel.be.
- 1.5. La gestion des tournois est effectuée via le système informatique de la fédération : www.afpadel.be
- 1.6. Tout joueur désirant prendre part à une compétition organisée par l'AFP ou la BPF (Belgian Padel Federation) doit être en ordre d'affiliation individuelle à l'AFP.
- 1.7. L'affiliation individuelle d'un joueur à l'AFP est demandée à son club via le site www.afpadel.be et doit être validée par celui-ci. Un tutoriel est disponible sur la page « Documentation » du site de la fédération.
- 1.8. Les différentes affiliations sont décrites sur le site de l'AFP : <http://www.afpadel.be/affiliation-individuelle/>
- 1.9. Le présent règlement peut être soumis à des changements en cours d'année suivant la procédure décrite dans le R.O.I. de l'AFP.
- 1.10. Le coaching est autorisé aux changements de côté.



2. Compétitions organisées en FWB (Fédération Wallonie-Bruxelles)

2.1. Tournois AFP

L'AFP propose différentes catégories de compétitions au sein de l'**AFP Padel Tour**:

2.1.1. Doubles Messieurs :

- MD 100
- MD 200
- MD 300
- MD 500
- MD 700
- MD 1000

- MD +45 I (équivalent à un MD 500 au niveau des points) – messieurs nés 1976 en et avant
- MD +45 II (équivalent à un MD 200 au niveau des points) – messieurs nés en 1976 et avant
- MD +50 (équivalent à un MD 200 au niveau des points) – messieurs nés en 1971 et avant
- MD +55 (équivalent à un MD 200 au niveau des points) – messieurs nés en 1966 et avant

2.1.2. Doubles Dames :

- WD 50
- WD 100
- WD 200
- WD 500

- WD +35 (équivalent à un WD 200 au niveau des points) – dames nées en 1986 et avant
- WD +40 (équivalent à un WD 100 au niveau des points) – dames nées en 1981 et avant
- WD +45 (équivalent à un WD 100 au niveau des points) – dames nées en 1976 et avant

2.1.3. Mixtes :

- Mx 100
- Mx 200
- Mx 500

2.1.4. Jeunes :

- YD -14 (équivalent à un MD 100 au niveau des points) – jeunes nés en 2007 et avant



- YD -16 (équivalent à un MD 200 au niveau des points) – jeunes nés en 2005 et avant
- YD -18 (équivalent à un MD 200 au niveau des points) – jeunes nés en 2003 et avant

En jeunes, les équipes peuvent être composées de 2 garçons, 2 filles ou 1 fille et 1 garçon.

Un ranking par catégorie sera proposé par Tiepadel.

2.2. Belgian Padel Tour 2021

Le BPT est une compétition organisée par la BPF.

Elle se déroule sous forme de manches qualificatives se déroulant tant en FWB qu'en Flandre et se termine par un master.

Le règlement complet sera disponible sur le site de l'AFP.

Master BPT : Dates à définir (cfr Calendrier des compétitions).

2.3. Championnats AFP

Ce tournoi est un championnat régional ouvert aux membres affiliés à l'AFP. Il se joue en Doubles Messieurs et Doubles Dames, une fois par an. Dates à déterminer (cfr Calendrier des compétitions).

Les catégories d'âges seront organisées à des dates différentes. Dates à déterminer (cfr Calendrier des compétitions).

2.4. Masters AFP Padel Tour

Il s'agit d'une compétition qui oppose les 16 premiers de chaque catégorie. Dates à déterminer (cfr Calendrier des compétitions). L'organisation de cette compétition est à confirmer.

2.5. Tournois FIP

La Belgique a la possibilité de proposer des tournois FIP, qui comptent pour le ranking international. Chaque club peut être candidat à l'organisation d'un tournoi FIP. Ces tournois se jouent en Doubles Messieurs et Doubles Dames (contact : secretariat@afpadel.be).

Un club voulant organiser un tournoi FIP doit en faire la demande via l'AFP.



2.6. Tournois FEPA

Un club désirant organiser un tournoi FEPA doit en faire la demande via l'AFP.

3. Conditions d'organisation d'une compétition officielle

- 3.1. Pour pouvoir organiser une compétition officielle, le cercle/club doit être membre de l'AFP/AFT, être en ordre de cotisation et ne pas avoir de dettes envers l'AFP ou l'AFT.
- 3.2. Les clubs doivent s'acquitter d'un droit d'inscription à la fédération de 25 euros pour organiser les catégories 50 et 100 de l'AFP Padel Tour. Et de 50 euros pour l'organisation des catégories 200, 300, 500, 700 et 1000 de l'AFP Padel Tour. Ces montants sont redevables pour chaque catégorie organisée.
- 3.3. Les logos de l'AFP doivent figurer sur tous les supports de communication des tournois (affiches, flyers...).
- 3.4. Des balles neuves doivent être fournies par le club organisateur à partir des 1/2 finales dans chaque catégorie.
- 3.5. Organisation d'un tournoi MD 1000 et WD 500

Un seul tournoi MD 1000 ou WD 500 peut être organisé par semaine dans la fédération Wallonie-Bruxelles.

Une dotation minimum est demandée, avec la répartition suivante :

Nombre d'équipes	Vainqueurs	Finalistes	1/2 Finalistes	1/4 Finalistes	1/8 Finalistes	Total	Montant des Inscriptions
8	140	80	50	/	/	320 €	320 €
9 - 12	140	80	50	20	/	360 €	360 €
13 - 16	160	120	60	30	/	520 €	520 €
17 - 20	180	140	70	40	30	680 €	680 €
21 - 24	200	160	100	40	30	840 €	840 €
25 - 28	220	180	110	50	30	1 000 €	1 000 €
29 - 32	240	200	120	60	30	1 160 €	1 160 €

Les montants totaux sont calculés sur base du nombre minimum d'inscrits dans les poules 8 – 9 – 13 – 17 – 21 – 25 – 29.

Les clubs peuvent augmenter la dotation s'ils le désirent.



4. Règles d'organisation d'un tournoi

- 4.1. Un tournoi est organisé du lundi au dimanche. Sur demande et après acceptation par l'AFP, un club peut demander une dérogation pour diminuer la durée d'un tournoi (les demandes doivent être envoyées par mail : secretariat@afpadel.be).
- 4.2. Tous les tournois doivent être encodés dans le système pour la fin du mois de janvier.
- 4.3. Les inscriptions seront ouvertes 1 mois avant le début du tournoi. Ceci est à paramétrer lors de la création du tournoi.
- 4.4. Descriptif du tournoi :

Lors de la création d'un tournoi, le juge-arbitre doit indiquer les informations suivantes :

- Date limite d'inscription
 - Montant du droit d'inscription
 - Disponibilités minimum demandées aux joueurs
 - Format des matchs en qualification/poule et tableau final
 - Dates et heures prévues pour les matchs de qualification et tableau final
 - Fourniture ou non de balles (obligatoire à partir des ½ finales)
 - Prize-money ou lots applicables par catégorie
 - Rappel du règlement des conditions d'inscription par catégorie
- 4.5. La clôture des inscriptions doit être planifiée le lundi soir (23h59) la semaine précédant le tournoi.
 - 4.6. Homologation d'une catégorie :

Le minimum d'inscrits afin qu'une catégorie soit homologuée est de 8 paires en Hommes et 6 paires en Dames, Mixtes, Jeunes et Vétérans.
 - 4.7. Le juge-arbitre pourra éventuellement annuler une catégorie si un nombre minimum de paires inscrites n'est pas atteint.
 - Hommes (toutes catégories) : 8 équipes
 - Dames, Mixtes, Jeunes et Vétérans (toutes catégories) : 6 équipes
 - 4.8. Les horaires des matchs seront publiés dans le système et les convocations envoyées aux joueurs au plus tard le mercredi soir (minuit) de la semaine précédant le tournoi.
 - 4.9. Le montant du droit d'inscription est de maximum 20 euros/joueur/catégorie.



4.10. Disponibilités des joueurs :

Un juge-arbitre peut refuser une inscription si les disponibilités d'une équipe sont insuffisantes.

4.11. Le juge-arbitre veillera à ne pas imposer plus de 3 matchs en format long (format 1 et 2) par catégorie sur une journée.

4.12. Création des poules et du tableau final :

Les juges-arbitres doivent suivre les règles données lors de la formation J-A.

4.13. Chaque catégorie doit être organisée avec une phase de poules qualificatives suivie d'un tableau final en élimination directe. Toutes les équipes devront passer par une phase de poules qualificatives et aucune équipe ne pourra être qualifiée directement pour le tableau final.

4.14. En cas d'égalité entre deux équipes en sortie de poule, l'équipe qualifiée sera celle qui aura gagné la confrontation directe.

4.15. En cas d'égalité entre trois équipes en sortie de poule, les équipes qualifiées sont définies suivant la méthode suivante :

1) Prise en compte de la différence entre les :

- Sets gagnés et les sets perdus dans les matchs concernant les équipes à égalité (les résultats de la 4^{ème} équipe ne sont pas comptabilisés).
- Si les sets ne les départagent pas, on compte les jeux gagnés et les jeux perdus dans les matchs concernant les équipes à égalité (les résultats de la 4^{ème} équipe ne sont pas comptabilisés).
 - 1.1) Si l'équipe A a une meilleure différence que deux autres (B et C) et que B et C sont à égalité. A est qualifiée et la règle 4.14 est d'application pour départager B et C
 - 1.2) Si A et B sont à égalité et que C a une moins bonne différence, A et B sont qualifiées et l'ordre de qualification est déterminé par la règle 4.14.

2) Si les trois équipes sont toujours à égalité, on effectue le calcul de l'étape 1 en tenant compte cette fois de la 4^{ème} équipe.

3) Si les trois équipes sont toujours à égalité, le J-A déterminera les deux équipes sortantes par tirage au sort.

4.16. Formats des matchs en compétitions régionales et nationales :

TYPE	NOM	SETS	3ème SET	TIE-BREAK	JEUX	TIE-BREAK
LONG	Format 1	2 set gagnants	Complet	1er à 7pts dans tous les sets		
LONG	Format 2	2 set gagnants	Super Tie-Break	1er à 7pts dans les sets 1er à 10pts dans le super tie-break		
COURT	Format 3	/	/	/	1er à 9	1er à 7

4.17. Dans toutes les catégories (sauf MD 1000), les matchs de poules se joueront en format 3.

4.18. En MD 1000, le J-A aura le choix entre le format 2 ou 3 en poule.

4.19. La programmation du tableau final doit suivre le tableau ci-dessous :

POULES	CATEGORIE	50 - 100 - 200 - 300 - 500		700		1000	
	Nombre de jours	1	2	1	2	1	2
	Finale	Format 1-2	Format 1-2	Format 1-2	Format 1	Format 1	Format 1
2	1/2	Format 1-2	Format 1-2	Format 1-2	Format 1	Format 1	Format 1
3 - 4	Quart	Format 3	Format 1-2-3	Format 2	Format 1-2		Format 1-2
5 et +	Huitième	Format 3	Format 1-2-3		Format 1-2		Format 1-2

4.20. En cas de mauvais temps, le club organisateur pourra prolonger son tournoi. Il essaiera de le terminer dans les plus brefs délais, durant la semaine suivante. Il devra avertir le secrétariat de la prolongation (secretariat@afpadel.be).



5. Règles pour les joueurs

- 5.1. L'âge minimum pour participer aux compétitions est d'être né(e) en 2009 et avant.
- 5.2. Conditions d'inscription dans les différentes catégories :

Définitions :

- On désigne par "**RANKING**", la place d'un joueur dans le ranking Messieurs, Dames, Mixtes, Vétérans et Jeunes.
- Le **CLASSEMENT** détermine l'accès des joueurs aux catégories.
- Le **RANKING** sert uniquement à déterminer les têtes de séries (poules et TF). Le ranking pris en compte pour établir les têtes de séries d'un tournoi sera celui de la semaine précédant le début tournoi (du mardi matin).

En Hommes, il y a 6 CLASSEMENTS :

- P100
- P200
- P300
- P500
- P700
- P1000

En Dames, il y a 4 CLASSEMENTS :

- P50
- P100
- P200
- P500

Les CLASSEMENTS sont attribués par l'AFP. Ils sont établis 2 fois par an : le 1^{er} vendredi de la semaine suivant le 1^{er} janvier et le 1 juillet.

Les nouveaux affiliés solliciteront l'attribution d'un CLASSEMENT lors de l'obtention de leur licence AFP. Un joueur ne pourra participer à une compétition officielle de l'AFP sans avoir reçu son CLASSEMENT de la commission compétition.

Le responsable de club proposera le CLASSEMENT du nouvel affilié à la commission compétition sur base de :

- son classement de padel dans une autre fédération
- son classement dans un des sports de raquette mentionnés dans le tableau d'assimilation ci-dessous
- sur base d'une évaluation de sa pratique quotidienne

MESSIEURS					
SPORTS	CLASSEMENTS PADEL				
	P 100	P 200	P 300	P 500	P 700
TENNIS	C30/6 à C30/3	C30/2 à C15/3	C15/2 à B0	B-2/6 à B-15/1	B-15/2 à A
SQUASH	D et C	B	A	-	-
BADMINTON	D et C	B	A	-	-

DAMES				
SPORTS	CLASSEMENTS PADEL			
	P 50	P 100	P 200	P 500
TENNIS	C30/6 à C30/3	C30/2 à C15	B+4/6 à B-15	B-15/1 à A
SQUASH	D et C	B	A	-
BADMINTON	D et C	B	A	-

Si un joueur est classé dans plusieurs de ces sports, il doit prendre le CLASSEMENT le plus haut.

Tout joueur ayant un CLASSEMENT différent à l'AFP et à Tennis Vlaanderen se verra attribuer son CLASSEMENT par rapport à la fédération où celui-ci est le plus élevé.

Pour les joueurs, il est possible qu'ils fassent l'objet d'une réévaluation de leur CLASSEMENT. Celle-ci peut/doit être proposée par : le secrétariat de son club, un juge-arbitre, un membre du C.A. de l'AFP.

5.3. Conditions générales d'inscription :

Accès direct au tournoi : un joueur peut s'inscrire dans sa catégorie ou dans la catégorie supérieure avec un joueur de cette catégorie (exemple : un P200 peut jouer en MD 200 **et** en MD 300 **mais** avec un P300).

Accès au tournoi sous réserve de places disponibles : un joueur peut s'inscrire dans la catégorie supérieure à son classement avec un autre joueur du même classement que lui **mais** ils seront placés sur liste d'attente et ne rentreront dans le tournoi que s'il reste des places disponibles (exemple : deux P200 veulent jouer en MD 300).

Rappel : un joueur peut demander la révision de son classement auprès de la commission compétition (secretariat@afpadel.be). En cas de modification, celui-ci sera valable jusqu'au prochain calcul des classements.

Attention aux règles particulières énoncées ci-dessous.

5.4. Règles supplémentaires :

5.4.1. MD 700 : Catégorie réservée aux joueurs P500, P700 et P1000. Un joueur P1000 ne peut jouer qu'avec un joueur P500.

5.4.2. MD 1000 : Catégorie réservée aux joueurs P500 (sous conditions), P700 et P1000.

AFP PADEL TOUR - CLASSEMENTS MESSIEURS ET CATÉGORIES DANS LESQUELLES ILS PEUVENT JOUER (✓)

♂

CLASSEMENTS MESSIEURS	CATÉGORIES										
	MD100	MD200	MD300	MD500	MD700	MD1000	MX100	MX200	MX500	MD45I MD50 MD55	MD45II
P100	✓	✓ Avec un P200. Ou un P100 sous conditions*.					✓	✓		✓	✓
P200		✓	✓ Avec un P300. Ou un P200 sous conditions*.					✓		✓	✓
P300			✓	✓ Avec un P500. Ou un P300 sous conditions*.					✓	✓	✓
P500				✓	✓	✓ Avec un P1000, P700. Ou un P500 sous conditions*.			✓	✓	
P700					✓	✓				✓	
P1000					✓ Avec un(e) P500	✓				✓	

* Deux joueurs d'un même classement peuvent accéder, ensemble, à la catégorie supérieure, sous réserve de places disponibles.

Association Francophone de Padel

AFP PADEL TOUR - CLASSEMENTS DAMES ET CATÉGORIES DANS LESQUELLES ELLES PEUVENT JOUER (✓)

♀

CLASSEMENTS DAMES	CATÉGORIES										
	MD500	MD700	MD1000	WD50	WD100	WD200	WD500	MX100	MX200	MX500	WD35 WD40 WD45
P50				✓	✓ Avec une P100. Ou une P50 sous conditions*.			✓			✓
P100					✓	✓ Avec une P200. Ou une P100 sous conditions*.		✓	✓		✓
P200						✓	✓ Avec une P500. Ou une P200 sous conditions*.		✓	✓	✓
P500	✓	✓	✓ Avec un P1000, P700. Ou avec un/une P500 sous conditions*.				✓			✓	

* Deux joueuses d'un même classement peuvent accéder, ensemble, à la catégorie supérieure, sous réserve de places disponibles.

Association Francophone de Padel



- 5.5. Un joueur peut s'inscrire à 2 catégories maximum par semaine.
- 5.6. Tout joueur est tenu de prendre connaissance du « Descriptif du tournoi » auquel il souhaite s'inscrire.
- 5.7. Lors de l'inscription, les disponibilités de la **paire** doivent être communiquées au juge-arbitre. A défaut, l'équipe est présumée disponible tout le temps.
- 5.8. Le juge-arbitre est l'interlocuteur unique concernant les programmations et les résultats de son tournoi.



6. Calendrier des compétitions

Le calendrier annuel des compétitions est géré par l'AFP.

Afin d'assurer une bonne répartition des compétitions, les règles suivantes sont d'application :

6.1. Un club peut organiser la même semaine un tournoi avec plusieurs catégories.

6.2. Limitations des catégories :

MD 1000 : 1 tournoi par semaine dans la FWB

WD 500 : 1 tournoi par semaine dans la FWB

MD 700 : 32 paires par semaine dans la FWB (max 2 tournois)

Les autres catégories : 48 paires par catégorie/par zone géographique.

6.3. Procédure d'élaboration du calendrier

L'établissement du calendrier des tournois se fait en 3 étapes :

1. L'AFP envoie une proposition de calendrier aux clubs ayant déjà organisé un tournoi durant l'année précédente.

Par défaut, les tournois des clubs organisés l'année précédente sont reportés la même semaine de l'année suivante.

Sur base de cette proposition, les clubs doivent préciser (dans le délai communiqué par l'AFP) :

- S'ils veulent changer de semaine, abandonner celle-ci ou en ajouter de nouvelles
- Quelles sont les deux dates prioritaires, s'ils ont plus de deux tournois. Les autres dates seront validées après les demandes des nouveaux clubs. En cas de litige, la commission compétition tranchera.

2. Une fois passé ce délai, l'AFP établit un second calendrier avec les informations recueillies et le transmet aux clubs n'ayant pas encore organisé de tournoi.

Ceux-ci auront également la possibilité de communiquer leurs souhaits en matière de date de tournoi. Ces choix devront bien entendu respecter les règles énoncées ci-dessus.

3. L'AFP envoie une version finalisée du calendrier.

Dans toutes les étapes du processus, l'AFP se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un tournoi ou de certaines catégories afin de garantir la meilleure répartition possible des compétitions en FWB.

6.4. Les clubs doivent encoder leurs tournois officiels dans le système pour le 15/01 au plus tard. Les clubs qui n'auraient pas rentré leurs dates dans les délais



impartis perdront leur priorité. Ceux-ci sont validés par la fédération en fonction des autres tournois déjà organisés dans la zone géographique du club.

- 6.5. Un club peut demander d'organiser des tournois supplémentaires durant l'année à condition de respecter les règles ci-dessus. La demande doit parvenir à l'AFP au minimum un mois et 1/2 (45 jours) avant la date de clôture des inscriptions.
- 6.6. Aucun tournoi ne pourra être organisé la même semaine que les Championnats AFP et le Masters de l'AFP Padel Tour (s'il est organisé).
- 6.7. Aucun tournoi MD1000 et/ou MD700 ne pourra être organisé la même semaine que les Championnats de Belgique (Masters BPT).
- 6.8. Aucun tournoi ne peut-etre organisé pendant les phases de poules des interclubs.
- 6.9. Aucun tournoi dans les catégorie MD 1000 – WD 500 ne peut être organisé la même semaine qu'une manche du BPT.
- 6.10. Les clubs disposant de 2 terrains et plus doivent obligatoirement ouvrir au minimum une catégorie dames par tournoi organisé.



7. Ranking

7.1. Principe général :

Au fur et à mesure des tournois joués, les joueurs additionnent des points.

Le ranking est mis à jour chaque semaine (la nuit de lundi à mardi) sur base des 8 meilleurs résultats des 52 semaines précédentes.

Le ranking est individuel et établi pour les catégories Messieurs, Dames et Mixtes.

Les points gagnés dans les catégories d'âge sont pris en compte pour le ranking Hommes et Dames et pour le ranking par catégorie d'âge.

Les Dames P500 jouant en Hommes auront un ranking Hommes. Celui-ci sera utilisé pour les tournois Hommes. Ces points seront également comptabilisés pour leur ranking Dames.

7.2. Points attribués par catégorie :

Les tableaux de répartition des points gagnés en tournoi est disponible sur la page « Documentation » du site de l'AFP.

8. Sanctions et amendes

8.1. Le code de conduite de la FIP est d'application pour toutes les compétitions officielles.

8.2. W-O et/ou retrait d'une paire :

Situation	AVEC/SANS CM	Inscription	Points	Encodage	Points de discipline
Non présentation au match ou Abandon entre deux phases du tournoi	AVEC CM	DUE	OUI	RETRAIT	0
	SANS CM	DUE	NON	W-O	5
Abandon lors d'un match	/	DUE	OUI	RETRAIT	0
Inscription dans 3 catégories la même semaine	/	DUE (3 catégories)	NON	W-O (3 catégories)	5 (par catégorie)

En cas de W-O ou de retrait, les joueurs ne pourront participer à d'autres compétitions avant d'avoir réglé leur droit d'inscription.

Un joueur comptabilisant 10 points de suspension se verra automatiquement suspendu pour une période de 15 jours.

Une paire a toujours la possibilité de se retirer d'un tournoi avant la clôture des inscriptions sans conséquences.

8.3. Amendes à un club :

- Pas de descriptif noté dans Tie Padel : 50€
- Tirage et planning non-effectué dans les délais : 50€

8.4. Cas particulier

Si un J-A a accepté l'inscription d'une équipe mais n'a pas réussi à tenir compte de ses disponibilités, l'équipe peut se retirer du tournoi sans payer l'inscription. Le J-A est tenu d'expliquer la situation à l'équipe au préalable.